

Programme

Mardi 3 Mai, de 18h à 20h au Palais du Luxembourg Salle Monnerville

- ▶ **Jean-Paul Delevoye**, président du CESE (Conseil économique, social et environnemental), médiateur de la République
- ▶ **Xavier Emmanuelli**, médecin, président-fondateur du Samu Social
- ▶ **Hugues Sibille**, vice-président du Crédit Coopératif
- ▶ **Yacine Djaziri**, président fondateur de l'entreprise Arzo, lauréat des Espoirs du Management 2010
- ▶ **Jean-René Lecerf**, sénateur du Nord et rapporteur de la loi pénitentiaire

- ▶ *L'inscription est obligatoire.*
- ▶ *En raison des contrôles de sécurité, se munir de sa carte d'identité et prévoir un délai.*

Mercredi 11 Mai, de 20h à 22h au Collège des Bernardins 20 rue de Poissy, Paris (5^e)

- ▶ **Marie-Thérèse Hermange**, sénateur de Paris
- ▶ **Jean-Jacques Prompsy**, ancien dirigeant d'entreprise, écrivain, rapporteur de l'étude de l'Institut Montaigne sur les prisons (septembre 2008)
- ▶ **Charlotte Duda**, DRH de Stream Global Services, ancienne présidente de l'ANDRH, administratrice chargée des initiatives d'insertion
- ▶ **Bernard Emsellem**, directeur général délégué Ecomobilité de la SNCF

80 000 personnes quittent la prison chaque année. Ce sont en majorité des jeunes hommes qui ont effectué de courtes peines. Leur réinsertion dépend en grande partie de leur capacité à rejoindre le monde du travail.

Or après avoir purgé leur peine, ces personnes ont souvent **du mal à être embauchées** : trop jeunes ou trop âgées, manquant de qualification, présentant des trous dans leur CV. **Du regard et des attitudes des entreprises vis-à-vis d'elles dépendent largement les possibilités d'insertion.**

Certains employeurs accueillent déjà des sortants de prison, d'autres en sont empêchés par les règlements sur la sécurité (casiers judiciaires), certains y sont opposés, d'autres enfin ne se sont jamais posé la question. **Comment peut-on faire évoluer cette situation ?** Quelles attitudes les associations luttant contre les discriminations et pour la diversité prônent-elles face aux sortants de prison ?

Ce colloque essaiera de répondre à ces questions et d'élargir le débat vers une réflexion plus éthique : que signifie « avoir une attitude d'accueil » pour les sortants de prison, et comment justifier le refus d'embauche de personnes ayant connu la prison ?

Partenaires de l'organisation du colloque



INSTITUT
MONTAIGNE



HEC
DÉBATS



COLLOQUE

sous le haut-patronage
de Jean-Paul Delevoye

Président du Conseil Economique,
Social et Environnemental

SORTIR DE PRISON ENTRER DANS L'EMPLOI

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS

Mardi 3 mai, Palais du Luxembourg

15 ter rue de Vaugirard, Paris (6^e)
Salle Monnerville

*L'inscription individuelle est obligatoire, et la carte
d'identité sera demandée à l'entrée*

- Parking : Soufflot ou Marché St Germain
- Métro : Odéon ou Luxembourg

Mercredi 11 mai, Collège des Bernardins

20 rue de Poissy, Paris (5^e)
Tarifs : 5 € (tarif plein), 3 € (tarif étudiant)

Gratuit pour les moins de 26 ans
Inscription conseillée (places limitées)

- Parking : Maubert-Collège des Bernardins
- Métro : Maubert-Mutualité

Inscriptions

- Par courrier avec le coupon-réponse ci-joint
- Par mail à colloque.prisons@ilot.asso.fr
- Par téléphone au 01 43 14 31 00

Pour plus d'informations

► Association l'Îlot

www.ilot.asso.fr
ou 01 43 14 31 00

► Collège des Bernardins

www.collegedesbernardins.fr

► 3 mai 2011

au Palais du Luxembourg
de 18h à 20h

► 11 mai 2011

au collège des Bernardins
de 20h à 22h

Coupon réponse

A retourner avant le 20 avril 2011
à Maisons d'accueil l'Îlot 54 rue du Ruisseau - 75018 Paris

Je participerai :

aux débats au Sénat le mardi 3 mai (18h - 20h)

aux débats au Collège des Bernardins le mercredi 11 mai (20h - 22h)

Nom

Prénom

Email

Adresse

Ville

Code Postal

Je serai accompagné de